

Écrit par le 14 avril 2026

Pont sur l'Aygues à Buisson, un aménagement pour la faune aquatique



Le [Département de Vaucluse](#) fait actuellement construire une passe à poissons sous le pont situé sur la RD à [Buisson](#) pour un montant de 658 340€. L'ouvrage est également pris en charge, financièrement, par le [Département de la Drôme](#) et des dispositifs européens.

Les ponts du réseau routier départemental permettent de franchir fleuves, et rivières, voies ferrées ainsi que d'autres routes. Cependant, ils représentent parfois un obstacle au bon écoulement des eaux et, surtout, à la continuité écologique des milieux naturels. C'est notamment le cas de l'ouvrage de franchissement de l'Aygues sur la RD 20 à Buisson, en limite de la Drôme. Afin de restaurer la continuité

Écrit par le 14 avril 2026

écologique et de préserver la faune aquatique de cette rivière, le Département de Vaucluse va y construire une passe à poissons. Le chantier a débuté le 28 août pour s'étendre sur 4 mois.

Le pont

Le pont, d'une longueur d'un peu plus de 100m et de 6m de large est soutenu par 4 piles et voûtes ainsi que d'un radier, construction horizontale en béton conçue pour protéger les piles, d'une hauteur de 1,25m, mais qui constitue un obstacle au bon écoulement des eaux, et de fait pour les espèces piscicoles.

La passe à poissons

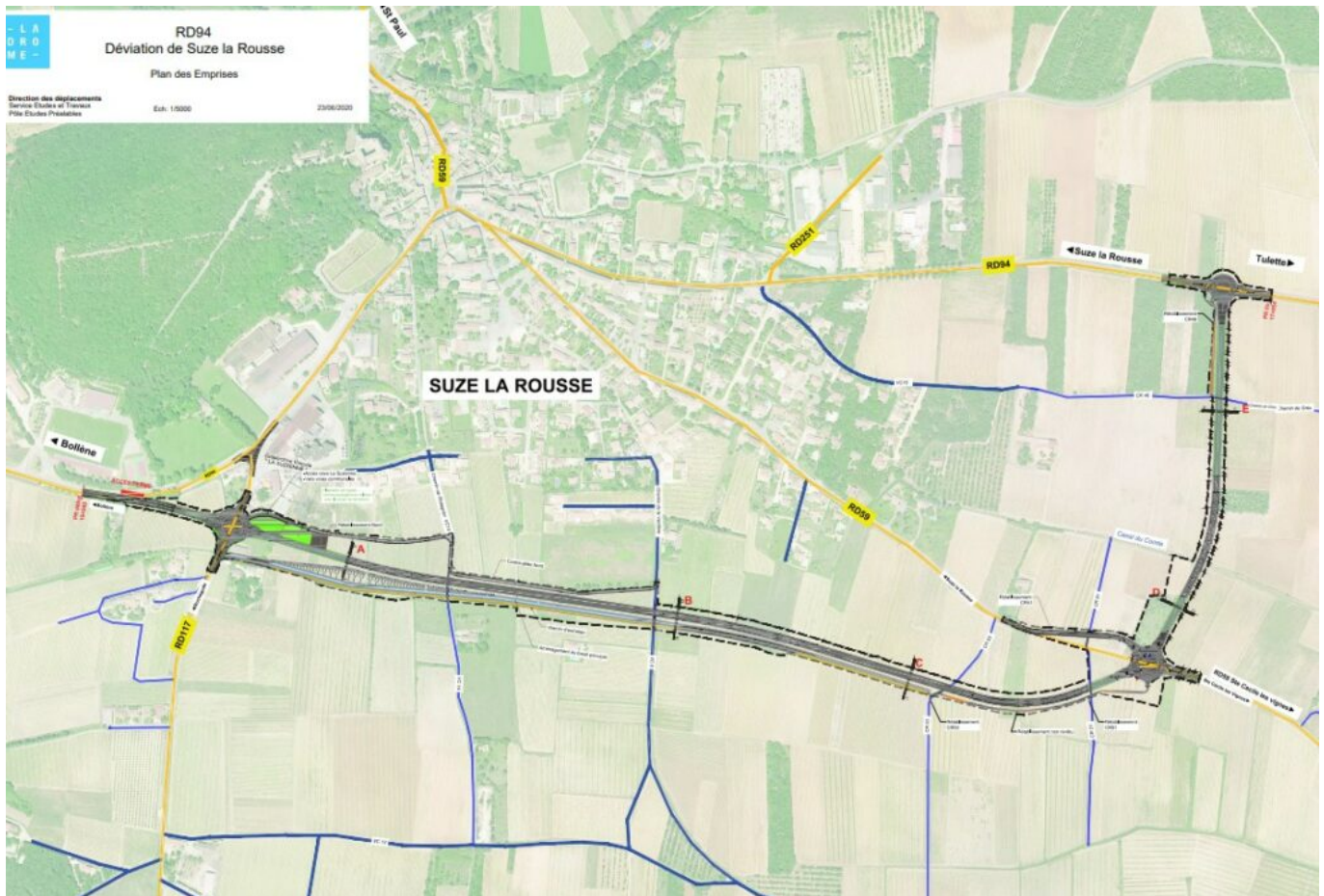
Une passe à poissons sera donc aménagée, sous la seconde arche, formant une rampe en béton, de 30 mètres de long sur 7 mètres de large et présentant une pente de 5% ce qui permettra aux espèces migratoires, comme les anguilles et les [cyprinidés](#) tels que le vairon, le goujon, la loche, le toxostome, le spiralin, l'ablette, le blageon, le gardon, la vandoise, la perche, le chevesne, le barbeau d'étendre leur aire de reproduction de 27 kilomètres.

Le montant des travaux

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 658 340€, financés à parité par les Départements de Vaucluse et de la Drôme et une participation attendue de l'Union Européenne au titre du Feder-Fse-Ftj (Fonds européen de développement régional, Fonds social européen et Fonds pour une transition juste) 2021-2027, 'Adaptation au changement climatique'.

Suze-la-Rousse, Début des travaux préparatoires de la déviation lundi 27 janvier

Ecrit par le 14 avril 2026



Le **Département de la Drôme** va réaliser, à partir de **lundi 27 janvier**, des travaux préparatoires à la construction de la déviation de **Suze-la-Rousse** qui devraient se poursuivre jusqu'à début mars. Le projet vise à améliorer la sécurité et la qualité de vie des riverains -six blessés depuis 15 ans dans la traversée du village- sur un axe structurant du réseau départemental avec un trafic d'environ 6 000 véhicules par jour. L'opération estimée à 5,8M€, totalement financée par le Département.

Après la réalisation du diagnostic archéologique, le terrassement et les travaux de chaussée devraient commencer fin 2025, pour une mise en service de la déviation début 2027. Ces travaux n'impliquent pas de restriction de circulation. L'opération estimée à 5,8 M€, est financée par le Département.

En délestant le centre-ville du trafic en transit, l'aménagement contribuera également à la valorisation du patrimoine de la commune. Le projet implique la création de 2 100 m de tracé neuf entre le giratoire sur la RD 94 au sud-ouest, la RD 59 et la RD 94 en direction de Tulette. Il comprend la construction de trois nouveaux giratoires aux croisements avec la RD 94 et au croisement avec la RD 59.

Début du terrassement en fin d'année

Ecrit par le 14 avril 2026

La première phase du projet, terminée en 2023, a consisté à construire le premier giratoire ouest et les voies desservant le futur collège et la caserne de pompiers. La deuxième phase débute ce lundi 27 janvier avec des travaux de libération des emprises (débroussaillage et coupe de vignes), préalables à la réalisation du diagnostic archéologique.



DR